

Mise en Demeure N° :01

- Vu la l'ordre de service n° 42 du 08/07/2025
- Vu a faible cadence des travaux

L'entreprise «**DIAB SAAD**» domiciliée à Cite **Mostakbal bloc 1956 n°36 Djelfa** ,titulaire du marché portant visa du comité des marchés publiques de la wilaya de Djelfa n° 374 du 29/06/2025 et de visa du contrôle budgétaire n° 1387 du 08/07/2025 relatif à la réalisation de 100 Logement Publics Locatifs (en T.C.E) y compris l'aménagements extérieurs et V.R.D a la commune de **DJELFA** Lot 05 est **Mise en demeure** de renforcer le chantier en moyens humains et matériels nécessaires et rattraper le retard enregistré ,et ce dans un délai de sept (07) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Faute de ne pas satisfaire au délai prescrit, il lui sera fait application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur, notamment la résiliation torts exclusifs de l'entreprise.

Le Directeur